

ENTREPRISES ET MARCHÉS

SHOWROOMPRIVE.COM rembourse l'intégralité de son PGE



Pixabay

Publié le 18/06/2021 à 9h43

(AOF) - Showroomprivé a annoncé le remboursement de la totalité de son Prêt Garanti par l'État (PGE), d'un montant de 35 millions d'euros. Les résultats 2020 portés par le succès du Plan Performance et la trajectoire de retour à la croissance rentable confirmée au premier trimestre 2021 ont permis de renforcer considérablement la structure financière du groupe.

Ainsi, confiant dans ses perspectives, le groupe a pris la décision de rembourser le PGE en date du 15 juin 2021 auprès de la CAIDF (Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Paris et d'Île-de-France). Cette opération, sans impact sur la trésorerie nette, permettra au groupe d'optimiser de facto le coût de son financement.

© AOF

Avertissement légal **AOF**